

Communiqué de presse

Paris, le 05 mars 2010

Etats Généraux de l'Industrie L'AFIC soutient les orientations définies par le Président de la République

L'AFIC se félicite des mesures retenues, notamment celles visant à améliorer l'accès au financement des PME, par le Président de la République, dans son discours de Marignane, en conclusion des Etats généraux de l'industrie. L'AFIC a activement contribué aux travaux préparatoires et aux propositions formulées dans le cadre des Etats Généraux, Jean-Louis de Bernardy, son président, s'étant vu confier la présidence du groupe de travail sur l'accès au financement.

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) se félicite que, dans son discours de conclusion des Etats généraux de l'industrie, le Président de la République, M. Nicolas SARKOZY, ait fixé des objectifs ambitieux pour le développement de l'industrie en France, et confirmé la nécessité de mieux organiser le financement des entreprises françaises.

L'AFIC se félicite que le Président de la République ait pris position pour « *repenser en profondeur la fiscalité de l'épargne, pour la concentrer vers les placements longs en actions, qui permettront d'apporter à l'industrie les fonds propres dont elle a besoin* ». Cette annonce ouvre de nouvelles perspectives au financement de la croissance des PME françaises. L'évolution des normes prudentielles (Bâle II et Solvency II) ainsi que l'échéance à fin 2010 du dispositif FIP/FCPI font en effet peser le risque d'un assèchement des ressources mises à disposition des PME et des entreprises innovantes par les investisseurs en capital.

Depuis le 15 octobre 2009, date du lancement des Etats Généraux de l'Industrie, la profession du capital investissement, qui est un partenaire essentiel pour le financement en fonds propres des entreprises de croissance, s'est inscrite de manière déterminée dans la dynamique de réflexion sur l'avenir de l'industrie en France. Jean-Louis de Bernardy, Président de l'AFIC, a dans ce cadre présidé le groupe de travail des Etats Généraux sur l'accès au financement.

A cette occasion, il a été dressé un constat en profondeur des difficultés de financement rencontrées par les entreprises industrielles françaises. « *Pourtant, l'accès au financement des PME, et notamment des entreprises innovantes, est un enjeu majeur pour l'économie française* », rappelle Jean-Louis de Bernardy. « *L'AFIC a soumis de nombreuses propositions sur l'accès au financement et nous nous félicitons de constater que la plupart ont été retenues et que l'une des plus importantes a été mise en avant aujourd'hui par le Président de la République* ».

Parmi les propositions de l'AFIC retenues dans les conclusions synthétiques des Etats généraux de l'industrie du 16 février dernier figuraient :

- L'amélioration de la lisibilité des dispositifs de financement et d'aide publics
- La mobilisation des investisseurs institutionnels au bénéfice des entreprises industrielles
- Le développement des produits d'épargne permettant le financement en fonds propres des entreprises
- Une meilleure mobilisation de l'épargne salariale
- Le soutien en fonds propres des entreprises innovantes à leur démarrage
- L'accès des entreprises industrielles en développement à des financements patients
- L'amélioration des conditions d'accès aux marchés cotés
- Le développement d'outils de financements adaptés aux PMI
- L'amélioration du financement interentreprises

L'AFIC souhaite que les propositions retenues et annoncées par le Président de la République soient concrétisées rapidement afin de permettre aux entreprises françaises de sortir plus vite de la crise et de financer leur croissance. Les investisseurs seront aux côtés des entreprises, et l'AFIC apportera tout son soutien aux actions qui seront mises en œuvre à la suite des Etats Généraux de l'Industrie.



A propos de l'AFIC

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement (Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission / LBO, Capital Retournement) installées en France. Actionnaires professionnels, les 280 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de près de 5000 entreprises en France. L'AFIC compte également 200 membres associés représentant tous les métiers qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC est la seule association professionnelle spécialisée dans le métier du Capital investissement. Elle est membre de l'Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI) dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément requises par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour l'exercice de la profession.

Au-delà de sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, l'AFIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue ainsi à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Représentant plus de 20% du marché européen, l'industrie française du Capital Investissement se classe au 1er rang en Europe Continentale.

Contact presse

Alexis Valero / Directeur de la Communication
Tel : 01 47 20 78 98 / a.valero@afic.asso.fr